Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande

Herausgeber: Adolphe Henn

Band: 1 (1894)

Heft: 21

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GAZETTE MUSICALE

DE LA

SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois excepté les 15 Mai, Juin, Juillet et Août.	Genève, le 15 Décembre 1894 N° 21	ABONNEMENTS A L'ANNÉE : Suisse, 4 francs. — Étranger, 5 francs. *Le numéro, 25 Centimes.*

Tout ouvrage musical envoyé à la Rédaction aura droit, selon son importance, à un compte rendu ou à une mention dans le Bulletin bibliographique.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction directement à M. Georges Humbert, rédacteur en chef, Terreaux-du-Temple, 4, Genève. (Manuscrits, Programmes, Billets, etc.)

Les abonnements sont reçus aux adresses suivantes : GENEVE, Administration, 14, Corraterie ; Agence des journaux, Boulevard du Théâtre ; M. HÆRING, rue du Marché, 20 ; Mmes CHOUET et GADEN, Corraterie ; M. ROTSCHY, Corraterie, et les principales librairies. LAUSANNE, MM. FŒTISCH frères, rue de Bourg, 35 ; M. SPIESS, place Saint-François, 2 ; M. SCHREIBER, rue du Grand-Pont, 2 ; M. TARIN, rue de Bourg. MONTREUX, M. HÆRING, avenue du Kursaal ; M. Emile SCHLESINGER. VEVEY, MM. FŒTISCH frères, rue d'Italie ; M. Emile SCHLESINGER. NEUCHATEL, Mlles GODET, rue Saint-Honoré.

SOMMAIRE :

Lettres sur la musique, à M. C. (I), par E. Jaques-Dalcroze. — SUISSE : *Chroniques de Genève, Lausanne, Neuchâtel.* — ETRANGER : *Lettres de Paris, Londres.* — Nouvelles diverses. — Concerts de la quinzaine.

AVIS

En terminant la première année de notre GAZETTE MUSICALE DE LA SUISSE ROMANDE, *nous éprouvons le besoin d'exprimer à tous nos collaborateurs des sentiments de sincère reconnaissance. Grâce à eux, grâce à leur zèle désintéressé, nous sommes fiers de pouvoir dire à ceux qui, il y a une année, accueillirent avec méfiance nos premiers débuts : la Suisse romande possède désormais un organe musical spécial, un organe dont l'influence grandit de jour en jour, et qui, nous l'espérons, parviendra dans un avenir rapproché à satisfaire les désirs multiples et variés des musiciens et des amateurs de musique.*

*Nombreux sont encore les progrès à accomplir, mais, comptant sur le nombre toujours croissant de nos lecteurs, nous entrevoyons la possibilité de les réaliser à bref délai ; notre prochain numéro subira déjà des transformations de forme et de fonds qui seront sans doute les bienvenues. Nos efforts tendront de plus en plus à donner une idée aussi complète que possible de la vie musicale de la Suisse romande, et nous tiendrons compte des desiderata que nos amis voudront bien nous exprimer, dans la mesure du possible et pour autant qu'ils ne seront pas contraires à nos principes : la défense de l'*art vrai *contre les empiétements du « charlatanisme », de la « médiocrité » quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente.*

LA DIRECTION.

LETTRES SUR LA MUSIQUE

A M. C.

I

De la susceptibilité chez les musiciens.

Je viens de faire un sérieux examen de conscience : hier, chez Mme D., l'on a parlé de la susceptibilité des musiciens à l'égard des critiques, de leur amour-propre exagéré qui les empêcherait de juger sainement les œuvres des autres, grâce à la conviction en eux tenace que leurs propres œuvres sont conçues dans la vraie formule et qu'eux seuls sont capables de les comprendre dans tous leurs détails... L'on a dit hier d'autres choses encore et, naturellement, j'ai défendu les musiciens *unguibus et rostro*, convaincu de la profonde injustice des critiques contre eux formulées. Mais, lorsque, rentré chez moi, j'ai pu réfléchir calmement et qu'un effort de volonté m'eût mis à la place des dénigreurs, je n'ai pu m'empêcher de reconnaître que, sur bien des points, ils étaient dans le vrai, et que beaucoup de musiciens méritent le reproche de susceptibilité exagérée... Seulement, il y a musiciens et musiciens ! et un musicien jaloux ne mérite pas le nom d'artiste, car il ne possède pas